

forcé d'être bref: restriction qui me plaît assez, à moi, flâneur, mais qui donnerait une épilepsie spontanée à quelques-uns de mes confrères.

Voici les faits tels que la rumeur générale les donne; car moi, j'avoue mon faible, j'aime mieux accepter les bruits publics que de courir après d'importunes informations: c'est moins fatigant et plus agréable; quant à la responsabilité je la laisse aux mauvaises langues. On dit donc, et il paraît assez certain que Mr. Teed, fort connu autrefois dans cette ville pour ses *speech* de tailleur, mais qui, dit-on aussi ne se mêlait plus beaucoup, dernièrement, de matières gouvernementales ni de l'art de Démosthènes, fut emprisonné, incarcéré, enchaîné ou plutôt encasematé sur soupçon d'avoir voulu *découdre* notre pacte social, *repasser* notre province du Canada aux Américains, ou pour le moins à ses propriétaires naturels, les Canadiens, et d'avoir eu dans sa *manche* le *fil* d'une conspiration qui n'eût tendu à rien moins qu'à *déchirer* l'Union qui existe entre nous et la mère-patrie, et à mettre en *pièces* notre constitution actuelle. Pour ces affreux crimes supposés, Mr. Teed gémit encore sous les verroux et les grilles d'après l'ordre souverain de notre gouverneur en-chef. Il eut ces jours derniers l'envie de revoir ses dieux-pénates, mais au lieu de prendre le moyen facile, expéditif et sûr, de sauter par dessus les murs escarpés de la citadelle après avoir soudoyé ou grisé une sentinelle, il s'adressa pour cet objet à Monsieur Duval, ci-devant conseil de la reine qui est, pauvre reine, obligée de se passer de ses conseils depuis que ce Monsieur, qui ne se laisse point marcher sur le pied, lui a jeté sa robe par le nez pour la punir de ne l'avoir pas fait monter assez droit aux honneurs et d'avoir eu l'audace de permettre à James Stuart de l'emjamber, lui, sa tête et sa robe; mais ce Monsieur n'est pas, pour escalader des demi-lunes, aussi utile qu'une sentinelle quoiqu'il se vende plus cher; de sorte que, craignant peut-être de se rompre le cou ou de compromettre sa loyauté ou enfin pour une raison que personne n'ose dire, il refusa d'agir selon la prière du soupçonné rebelle qui dut faire choix de Mr. Aylwin, dont le jarret plus ferme, l'esprit plus dispos, l'âme plus compatissante causèrent tout le brouhaha qui fait le sujet du présent article.

Mr. Aylwin fit donc application pour obtenir ce qu'on appelle, en argot de cour anglo-franco-latin: un *writ d'habecus corpus*, c'est-à-dire en langage chrétien un ordre pour avoir le corps de Mr. Teed, chose qui ne fut pas facile vu que le corps de Mr. Teed est passablement épais et ne peut passer par le trou des serrures de la citadelle. Or après un plaidoyer dans lequel il prouva clairement, par d'obscurités et innombrables autorités, que le conseil spécial n'est pas un conseil, que les lois qu'il passe ne sont pas plus des lois que les ordonnances de Lord Durham, enfin que la liberté des citoyens anglais était menacée si l'on n'avait point le corps de Mr. Teed: il le lui fallait mort ou vif. En conséquence d'une telle demande, appuyée de certains faits irrésistibles et en dépit de la loi martiale, des ordonnances martiales avocassées par Mr. Andrew Stuart qui, en sa qualité de solliciteur-général, *sollicitait* un *refus*, la cour composée de deux de ces *ignorants* canadiens accorda la demande de Mr. Aylwin et délivra un ordre pour avoir le corps si précieux. Il ne restait plus qu'une petite difficulté: c'était de le trouver. On s'adressa au sheriff, qui dit l'avoir remis au geôlier, on fit venir le geôlier qui répondit qu'il n'avait chez lui que de loyaux et fidèles sujets de sa majesté, mais pas un seul rebelle; puis on découvrit que le colonel Bowles s'était emparé des prisonniers politiques et les regardait comme des prisonniers de guerre: Messieurs Chasseur, Rousseau, Teed et l'aimable baron Bralish Eliowitch Fratelline prisonniers de guerre! Mr. Aylwin ne se contenta point de cette réponse et déclara que c'était une mystification envers la justice, le Docteur Rousseau déclara qu'il n'avalerait jamais cette pillule, Mr. Chasseur déclara qu'on voulait les traiter comme des bêtes sauvages, Mr. Teed cria du haut de la citadelle que c'était une finesse cousue de fil blanc, et conseilla à son avocat de redoubler